

LABRECQUE, Georges (2018) *Géopolitique. Comprendre les enjeux territoriaux interétatiques*. Paris, L'Harmattan, 441 p. (ISBN 978-2-34314-370-5)

Frédéric Lasserre

Volume 63, numéro 179-180, septembre–décembre 2019

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1084239ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1084239ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de géographie de l'Université Laval

ISSN

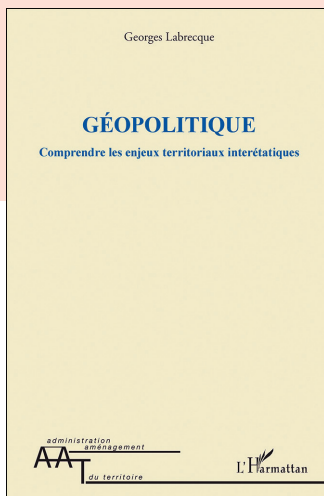
0007-9766 (imprimé)

1708-8968 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Lasserre, F. (2019). Compte rendu de [LABRECQUE, Georges (2018) *Géopolitique. Comprendre les enjeux territoriaux interétatiques*. Paris, L'Harmattan, 441 p. (ISBN 978-2-34314-370-5)]. *Cahiers de géographie du Québec*, 63(179-180), 284–285. <https://doi.org/10.7202/1084239ar>



LABRECQUE, Georges (2018) *Géopolitique. Comprendre les enjeux territoriaux interétatiques*. Paris, L'Harmattan, 441 p.

(ISBN 978-2-34314-370-5)

Dans son ouvrage, le géographe et juriste Georges Labrecque se propose de faire comprendre les enjeux territoriaux interétatiques à travers le prisme de l'analyse géopolitique. Puisque le territoire constitue, avec la population et le gouvernement, l'une des conditions d'existence

d'un État, il devient de fait un élément majeur d'analyse des relations entre États et de leur fonctionnement. L'ouvrage utilise une approche pluridisciplinaire qui fait la part belle au droit et à la géographie pour proposer plusieurs chapitres déclinant l'analyse de la géopolitique du territoire. L'ouvrage débute sur une présentation de la géopolitique; suit une introduction des éléments constitutifs de l'État: territoire, population, gouvernement. L'auteur poursuit son exposé avec des chapitres sur les modes d'acquisition du territoire, les compétences territoriales, les configurations du territoire, les frontières, terrestres et maritimes, et la présentation des espaces maritimes. Une digression régionale suit avec un chapitre sur les régions polaires, suivie de réflexions sur la position des territoires, les passages maritimes internationaux et la géopolitique des ressources naturelles.

Il existe des dizaines d'ouvrages de présentation de la géopolitique, de qualité fort inégale. Pour nombre d'entre eux, la géopolitique se ramène à l'analyse des relations entre les États, peu distincte donc des relations internationales ou des *power politics* des Anglo-Saxons. Souvent, l'État est présenté comme l'acteur principal à étudier dans les analyses des enjeux de pouvoir sur des territoires. Malheureusement, l'ouvrage n'échappe pas à ce constat alors même que la discussion initiale sur la nature de la géopolitique proposée par Labrecque rappelle que cette définition générale, initialement proposée par Yves Lacoste et aujourd'hui largement répandue dans la géographie francophone et connue chez les anglophones, permet d'appréhender les enjeux de pouvoir sur des territoires à des échelles très diverses, impliquant donc une grande variété d'acteurs. Le territoire de l'État est bien analysé ici ; mais seulement le territoire de l'État.

L'ouvrage laissera le lecteur sur sa faim, non seulement au regard de cette approche un peu réductrice de la géopolitique, mais également du fait de l'absence d'interrogation sur la pertinence de cet outil d'analyse, sur l'intérêt scientifique d'une réflexion sur la dimension territoriale de l'État. Le chapitre sur la géopolitique, très documenté, verse aussi beaucoup dans l'énumération des différents éléments pouvant être l'objet d'une analyse géopolitique, sans qu'une réflexion critique ne vienne proposer une synthèse structurée des approches géopolitiques et de la richesse explicative que l'outil géopolitique comporte.

Érudit assurément, l'ouvrage verse cependant à plusieurs reprises dans l'énumération descriptive, voire énumérative, d'éléments d'information, énumération riche, certes, mais n'aboutissant pas à une réflexion au-delà de l'exposé, que ce soit sur l'histoire de la géopolitique, sur la formation des territoires, sur les éléments constitutifs de l'État ou sur les frontières, leur nature et leur fonction, sur la configuration et même sur la forme des États.

Le lecteur reste sur sa faim : comment se marque le contrôle de l'État sur son territoire? Ces marques du contrôle sont-elles immuables ou, au contraire, variables selon les époques, les acteurs, les contextes, et si oui, pourquoi? Ce contrôle répond-il à des critères purement juridiques ou comprend-il des paramètres sociaux, économiques, culturels? Quels sont les facteurs ou les acteurs qui facilitent ou, au contraire, entravent le contrôle de l'État sur son territoire? Quels sont les enjeux qui orientent le tracé d'une frontière?

La structure elle-même de l'ouvrage surprend. Selon un plan bien décrit en introduction, mais pas justifié selon une succession logique répondant à une problématique – elle enchaîne des chapitres sur l'État, son territoire, ses aspects juridiques, pour proposer une unique digression régionale en Arctique, avant de revenir vers des enjeux maritimes avec les détroits, puis proposer une réflexion thématique sur la géopolitique des ressources naturelles.

Très documenté, le livre comporte des sections fort intéressantes, notamment sur les modes d'acquisition du territoire. De manière générale, l'auteur, comme juriste et géographe, connaît bien les aspects juridiques des enjeux de pouvoir sur des territoires, et on trouvera dans son ouvrage de très nombreux éléments d'information. Mais l'intérêt de ces éléments, exposés selon un mode descriptif

et encyclopédique, plutôt qu'analytique, dans un plan général discursif peu critique, est d'ordre didactique, bien davantage que destiné à soutenir une thèse, à proposer des analyses ou à tenir un débat. Ce caractère encyclopédique est d'autant plus dommage qu'il contient une grande somme d'information et qu'existe un lien très fécond entre droit et géopolitique.

Frédéric LASSERRE

Département de géographie
Université Laval
Québec (Canada)



FAU, Nathalie et DE TRÉGLODÉ, Benoît (2018) *Mers d'Asie du Sud-Est. Coopérations, intégration et sécurité*. Paris, Éditions du Centre national de la recherche scientifique, 400 p.

(ISBN 978-2-27111-826-4)

L'Asie du Sud-Est, espace géopolitique majeur, est une région à dominante maritime : l'espace marin y dépasse en superficie celui des terres émergées et sa situation exceptionnelle entre deux océans,

Pacifique et Indien, lui confère un rôle central dans la circulation maritime mondiale. La mer a longtemps été la principale interface d'échange dans le Sud-Est asiatique, et cet espace maritime est également zone de transit pour un commerce international en expansion. Espaces de circulation, les mers de la région sont également des zones pourvoyeuses de ressources, qu'on parle de la pêche ou des hydrocarbures. Enfin, le contexte juridique a changé avec l'avènement de la Convention sur le droit de la mer, de 1982, qui permet aux États côtiers d'étendre leur souveraineté ou de contrôler de vastes espaces maritimes. C'est en partant de ce constat que cet ouvrage aborde les conflits, mais aussi les formes de coopération et les enjeux de sécurité dans cette région de l'Asie du Sud-Est maritime. Loin d'être homogène et uniforme, cette étendue maritime se structure en sous-ensembles régionaux et l'ambition de ce livre est de prendre en compte cette diversité. Ainsi, l'ouvrage ne se focalise pas uniquement sur la mer de Chine méridionale, largement abordée dans la littérature scientifique du fait des vives tensions sur

les archipels disputés des Spratleys et des Paracels, mais aussi sur les espaces maritimes. Il traite également d'autres mers : la mer de Sulu-Sulawesi, celles Timor et d'Arafura, le golfe du Tonkin, le détroit de Malacca, ou encore le triangle de Corail. Si la mer cristallise ces tensions, elle n'en demeure pas moins au cœur de rivalités politiques qui la dépassent parfois, ainsi que d'enjeux économiques, sociétaux et environnementaux. De nombreuses initiatives de coopération ont cependant été entreprises : exploration et exploitation pétrolières et gazières, pêche, recherche marine, sécurité maritime, protection de l'environnement, opérations de sauvetage et lutte contre la criminalité.

Comment comprendre ces dynamiques complexes, mélange de confrontation et de coopération ? De cet intérêt retrouvé pour la mer ont émergé, selon les auteurs, trois catégories de potentialités conflictuelles. Les conflits de puissance sont d'abord liés à la volonté de contrôler des territoires et, par conséquent, la circulation des navires. Par ailleurs, en cherchant à s'appropriier les ressources halieutiques et celles en hydrocarbures, les États de la région accentuent les tensions économiques. Autre source de tension : les changements climatiques, amplifiés par le développement économique, qui font peser un risque majeur sur les écosystèmes des mers de la région. Cette typologie – contrôle et maîtrise des mers, économie et ressources, relations avec l'environnement – forme l'architecture de l'ouvrage. Une discussion très étoffée introduit le livre, et c'est là une qualité importante à souligner, car les deux coordonnateurs de l'ouvrage ne se sont pas contentés d'une présentation du plan, mais ont développé un cadre conceptuel et une présentation de la problématique très structurée et intéressante.

Le livre s'appuie sur une démarche bien définie : il analyse les tensions pour y découvrir les possibilités de coopération, quitte à souligner, parfois, les impasses dans lesquelles les acteurs se sont engagés. Il n'y a donc pas d'irénisme excessif, pas d'angélisme et de plaidoyer pour une incontournable coopération qui permettra de régler les litiges. La coopération est ici analysée comme une facette de la gouvernance des espaces maritimes ; elle prend forme et évolue parfois vers un apaisement des litiges, mais elle échoue parfois à cause du manque de confiance ou d'une attitude peu propice à la négociation. C'est ce que souligne Benoît de Tréglodé, dans son chapitre consacré au golfe du Tonkin. En l'an 2000, un accord historique a défini une limite maritime entre la Chine et le Vietnam. À la suite de cet accord, les deux États